AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-5-5-81695296

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "AQUITAINE"

GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

B. P. N° 47 - 33150 CENON-LA MORLETTE - TÉL. (56) 86.22.75 - 86.24.35

INSEE : 313244233-00016 - INSCRIPTION A LA C.A.P.P.P. N° 524 AD

ABONNEMENT ANNUEL 70,00 F

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture

C. C. P. : BORDEAUX 6702-46 X

n°10

BULLETIN TECHNIQUE N° 5 - MERCREDI 29 AVRIL 1981

VITICULTURE

MILDIOU

La sècheresse des deux premières décades d'avril ainsi que les basses températures enregistrées depuis une dizaine de jours rendent actuellement très improbables le risque de contamination, ce que l'examen de l'évolution des oeufs d'hiver au laboratoire nous confirme. Attendre un bulletin ultérieur pour envisager un traitement.

Nos lecteurs trouveront en fin de bulletin des indications concernant les fongicides utilisables dans la lutte contre le mildiou, en particulier les nouveaux fongicides.

OIDIUM

Nous rappelons l'intérêt de l'intervention contre l'oïdium que nous avons recommandée la semaine dernière (bulletin n° 9 du 22 avril). Les premières feuilles oïdiées ont, en effet, pu être observées cette semaine sur cépages particulièrement sensibles.

BLACK-ROT

Le traitement recommandé dans nos bulletins des 7 et 14 avril derniers sera renouvelé car les projections d'ascospores se poursuivent à l'occasion des chutes de pluie.

VERS DE LA GRAPPE

A la suite des basses températures de ces derniers jours, les tout premiers oeufs déposés n'ont pas évolué et le vol a considérablement été ralenti. Aucune intervention n'est à envisager et l'on attendra les indications d'un bulletin ultérieur.

ARBORICULTURE

TAVELURE DU POIRIER ET DU POMMIER

Bien que les risques de projections les plus importantes dimininuent, il est recommandé de renouveler la protection à la suite du lessivage des traitements entrainé par les dernières pluies.

.../...

P405

OIDIUM DU POMMIER

On ajoutera un anti-oïdium à la bouillie destinée au traitement contre la tavelure des pommiers.

ROUILLE DU PRUNIER

Effectuer un premier traitement donficide contre la rouille du prunier à l'aide de l'une des matières actives suivantes :

- carbatène (Trioneb) à 2000 g/MA/ha, folpel (nombreuses spécialités) à 1000 g/MA/ha, mancozèbe (nombreuses spécialités) à 1600 g/MA/ha, manèbe (nombreuses spécialités) à 1600 g/MA/ha, méthylthiophanate (Pelt) à 500 g/MA/ha, chlorothalonil (Daconil 2787 W 75) à 1500 g/MA/ha, zinèbe (nombreuses spécialités) à 2000 g/MA/ha, zirame (nombreuses spécialités) à 1800 g/MA/ha.

Dans les vergers où l'on observe la présence de pucerons, adjoindre à la bouillie l'un des insecticides mentionnés dans notre bulletin n° 7 du 7 avril dernier.

En présence de chenilles défoliatrices, on préfèrera alors le phosphamidon.

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER

Dans les jeunes vergers en formation ainsi que dans les pépinières, réaliser un traitement insecticide dans les prochains jours afin de protéger les jeunes pousses. On **choisira** de préférence une spécialité à base de fénitrothion à la dose de 500 g/MA/ha (Folithion, Fenibel, Carpodion F, Paluthion C.E., Techn'itro 50) en raison d'une bonne action ovicide associée à une bonne action larvicide.

BACTERIOSE DU NOYER

Renouveler le traitement cuprique recommandé dans notre bulletin n° 8 du 14 avril dernier.

GRANDES CULTURES

MAIS

Rectifier deux indications du tableau des insecticides du sol de notre dernier bulletin :

- chlormefos (DOTAN), la dose/ha de produit commercial autorisée est de 6 kg pour tout maïs,
- chlorpyriphos + lindane (LORSBAN L16, KREGAN) : traitement en plein et incorporation.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la circonscription phytosanitaire
"AQUITAINE"

M. LARGE

Imprimerie de la Station
de BORDEAUX
Directeur-Gérant : J. THIAULT.

CARACTERISTIQUES DES NOUVEAUX FONGICIDES ACTIFS CONTRE LE MILDIOU DE LA VIGNE

La note et le tableau qui suivent ont été réalisés par un groupe de travail réunissant des représentants de l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA), de la Chaire de Viticulture de l'Ecole Nationale Agronomique de Montpellier, de l'Institut Technique de la Vigne et du Vin (I.T.V.) et du Service de la Protection des Végétaux.

000ooo000

Au fil des années, les résultats des expérimentations de ces fongicides, fournissent de nouveaux éléments sur leurs propriétés.

Il est donc intéressant de faire chaque année une mise à jour de ces connaissances. Elles sont résumées dans le Tableau qui figure en page 4.

Ce tableau met en évidence les multiples différences et les points communs qui existent entre ces fongicides. Pour en faciliter la compréhension, quelques explications complémentaires sont nécessaires.

1°) - Les fongicides peuvent se classer en trois groupes selon leur comportement au niveau de la plante :

. fongicides de surface (ou de contact)

Ils se maintiennent à la surface des végétaux mais n'y pénètrent pas. En conséquence, ils peuvent être éliminés par la pluie. Tous les fongicides anti-mildiou suivants appartiennent à ce groupe :

captafol, captane, carbatène, cuivre, dichlofluanide, folpel, mancopper, mancozèbe, manèbe, métirame de zinc, propinèbe, zinèbe.

. fongicides pénétrants

Au point de contact avec le végétal, ils pénètrent dans les tissus sous-jacents, plus ou moins profondément. Ils ne sont pas véhiculés par la sève. Seul le cymoxanile, connu également sous le nom de curzate ou DPX 3217 appartient à ce groupe. Les fongicides pénétrants comme les fongicides de surface n'assurent pas la protection des organes végétaux formés postérieurement au traitement.

. fongicides systémiques

Ils sont absorbés par la plante puis entraînés par le courant de sève. De cette façon, ces matières actives (métalaxyl, milfurame, phoséthyl Al), en fonction de leurs caractéristiques, du développement de la plante et de facteurs extérieurs, sont redistribuées dans tout ou partie du végétal.

Du fait de cette propriété, la protection desorganes formés postérieurement au traitement est assurée. Les fongicides appartenant à ces deux derniers groupes ne sont pas "lessivés" par la pluie apèrs leur pénétration dans la plante.

2°) - Les fongicides agissent sur le mildiou de la vigne selon deux modes d'action principaux :

. l'action préventive : le fongicide empêche la pénétration du champignon dans la plante.

. l'action curative : le fongicide arrête le développement du champignon dans les tissus végétaux. Cette action est plus ou moins complète (destruction totale ou simplement partielle du champignon). Elle est d'autant plus efficace que le traitement a été réalisé tôt après la contamination. Elle peut entraîner la diminution de la production des spores, et même le dessèchement des parties malades (effet éradicant).

3°) - Les fongicides pénétrants et systémiques ont-ils une action vis à vis d'autres champignons ?

Ces matières actives sont, pour la plupart, spécifiques du mildiou et n'ont aucune action vis à vis d'autres champignons parasites de la vigne. A ce jour, seul le phoséthyl A 1 a montré une efficacité pratique contre l'excoriose, à 200 gr. de matière active par hl. Certaines spécialités commerciales renfermant des fongicides systémiques ou pénétrants peuvent avoir une efficacité intéressante. Elle est généralement conditionnée par leur teneur en captafol, cuivre, folpel, mancozèbe, zinèbe.

4°) - Risque d'apparition de souches de mildiou capables de résister à ces fongicides :

Ce problème préoccupe de nombreux professionnels. Pour l'instant, aucune résistance n'a été décelée, en France, chez le mildiou de la vigne. Cependant on ne peut pas écarter l'éventualité d'un tel phénomène dans la nature. Il ne s'agirait d'ailleurs pas d'un fait exceptionnel, des cas de résistance au champ ayant été signalés pour des champignons et des fongicides divers.

.../...

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DES SPECIALITES AUTORISEES CONTRE LE MILDIOU DE LA VIGNE

Matières actives caractéristiques	Fongicides classiques	Fongicides à base de cymoxamile (anciennement curzate)	Fongicides à base de phoséthyl AL (anciennement éfosite)	Fongicides à base de métalaxyl	Fongicides à base de milfurame
Spécialités (noms génériques)	Nombreuses spécialités à base de fongicides de surface, organiques, cupriques organo-cupriques	Nombreuses spécialités associant le cymoxamile à un fongicide de surface : les Anteor, les Cuprofix activés, les Fulvax, le NovofixF, les Remiltine, le Sygan, le Syphal	les Mikal le Rhodax	les Acylon	milfurame + folpel (Vamin - Caltan)
Pénétrants	-	+	+	+	+
Systémiques	-	-	+	+	+
Protection des organes formés après le traitement	-	-	+	+	+
Vitesse de pénétration		environ 1 H	environ 1 h	environ 1 h	environ 1 h
Elimination par la pluie	Oui	pas après pénétration	pas après pénétration	pas après pénétration	pas après pénétration
Durée d'action (1) (rémanence)	10 à 12 jours sur les organes adultes traités	10 à 12 jours sur les organes adultes traités	14 jours	14 jours	14 jours
Effet préventif	+	+	+	+	+
Effet curatif (1)	-	2 à 3 jours (partiel)	2-3 jours (partiel)	4-6 jours	2 à 3 jours (partiel)
Effet éradicant	-	faible	faible	marquée	faible

(1) La durée d'action préventive et l'action curative dépendent de nombreux facteurs. Les valeurs indiquées représentent une tendance moyenne.